



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2014-60**Objet : Délibération portant approbation de la programmation voirie 2015 et 2016**

Conseillers en exercice	30		Pour	29
Conseillers présents	28		Contre	0
Quorum	16			
Conseillers représentés	1	L'an 2014, le 16 décembre à 20h, les conseillers communautaires de la		
Suffrages exprimés	29	Communauté de communes "Les Coteaux Bordelais", légalement		
		convoqués se sont réunis en la Mairie de Tresses, sous la présidence de		
		JEAN-PIERRE SOUBIE		
Date de convocation	10/XII/2014			
Date d'affichage	10/XII/2014			

Sur proposition du Président, le Conseil élit son secrétaire de séance : **Christian Soubie**

Nom	Commune	Présent	Excusé, procuration à
Florence ALLAIS	Fargues Saint Hilaire	X	
Marc AVINEN	Salleboeuf	X	
Jean-Pierre BALANCHE	Bonnetan		Alain BARGUE
Axelle BALGUERIE	Tresses	X	
Alain BARGUE	Bonnetan	X	
Patrick BONNIER	Croignon	X	
Philippe CASENAVE	Carignan de Bordeaux	X	
Frédéric COUSSO	Croignon	X	
Bernard CROS	Camarsac	X	
Marie-Hélène DALIAI	Tresses	X	
Bertrand GAUTIER	Fargues Saint Hilaire	X	
Marc GIZARD	Carignan de Bordeaux	X	
Alexandre GUIMBERTEAU	Fargues Saint Hilaire	X	
Françoise IMMER	Pompignac	X	
Jean François JAMET	Carignan de Bordeaux	X	
Evelyne LAVIE	Salleboeuf	X	
Sylvie LHOMET	Carignan de Bordeaux	X	
Florent LODDO	Pompignac	X	
Denis LOPEZ	Pompignac	X	
Francis MASSE	Pompignac	X	
Annie MUREAU LEBRET	Tresses	X	
Louis-Pierre NOGUEROLLES	Salleboeuf	X	
Michel ORTEGA	Camarsac	X	
Delphine PHILIPPEAU	Carignan de Bordeaux		
Danièle PINNA	Tresses	X	
Gérard POISBELAUD	Tresses	X	
Nathalie ROCA	Fargues Saint Hilaire	X	
Christian SOUBIE	Tresses	X	
Jean-Pierre SOUBIE	Tresses	X	
Véronique ZOGHBI	Carignan de Bordeaux	X	

Accusé de réception en préfecture
033-243301355-20141219-2014-60-DE
Date de télétransmission : 29/12/2014
Date de réception préfecture : 29/12/2014

Le Président,
Jean-Pierre SOUBIE



J.P. Soubie

Affiché, le 29 DEC. 2014

N° 2014-60

Objet : Délibération portant approbation de la programmation voirie 2015 et 2016Rapport de synthèse :

Au-delà du marché pluriannuel à bon de commande pour permettre les petites interventions ponctuelles sur la voirie communautaire, la Communauté de Communes " Les Coteaux Bordelais " arrête chaque année une programmation des investissements de remise à niveau de l'ensemble de la voirie communautaire. Le budget consacré cette année est d'environ 500 K€ TTC.

La Communauté de communes et les communes de Bonnetan, Camarsac, Carignan de Bordeaux, Croignon, Fargues Saint Hilaire, Sallebœuf et Tresses se sont regroupés pour passer une consultation unique pour leurs travaux respectifs.

L'effet « masse » d'une démarche collective devrait permettre à chaque partenaire d'obtenir des conditions d'achats plus favorables.

La commune de Pompignac ne souhaite pas inclure sa programmation municipale dans le groupement de commande.

Le programme communautaire 2015 :

Bonnetan	Voie d'accès au Centre de loisirs communautaire
Camarsac	Reprise du carrefour Chemin de Lartigue et Chemin de Sallebœuf / Reprise sur les chemins de Moulin de Lartigue et Chemin de Sallebœuf
Carignan de Bordeaux	Dernière tranche Route de Fargues
Croignon	Chemin de Guiton
Fargues St Hilaire	Dernière tranche Route des Ecoles
Pompignac	Traversée route de la Poste Trottoir route de Touty ou carrefour chemin de Brondeau Reprise Route de l'Eglise

Pour 2016, la Communauté de communes programmera impérativement la seconde partie du Chemin du Moulin à Tresses et la poursuite de la remise à niveau de la voirie de Croignon.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire vote et valide à l'unanimité :

1. La programmation voirie ci-dessus présentée
2. Le Président déposera dans le cadre de sa délégation de compétences les dossiers de demande de subventions, lancera les consultations et signera le marché



Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat

Fait à Tresses, le 16 décembre 2014

Le Président

Pour extrait conforme

JEAN-PIERRE SOUBIE